

# Bachelier en Agronomie orientation TA

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : <a href="mailto:agro.montignies@helha.be">agro.montignies@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AT 209 Anglais 2			
Ancien Code	AGTA2B09	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XITA2090		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Nora GENEVROIS</b> ( <a href="mailto:nora.genevrois@helha.be">nora.genevrois@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité s'inscrit dans les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de l'activité d'apprentissage est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de communication en langue et dans un contexte scientifique qui se veut en adéquation avec sa future vie professionnelle: expression écrite, expression orale, compréhensions à la lecture et à l'audition.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Informier, communiquer et travailler en équipe**
  - 1.1 Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations techniques ou scientifiques et ce tant à l'échelon national qu'international
- Compétence 2 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**
  - 2.1 Participer à une pratique réflexive en s'informant et s'inscrivant dans une démarche de formation permanente

### Acquis d'apprentissage visés

A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable lors d'exercices et/ou examens écrits et/ou oraux:

- de résumer, en français, et de faire le plan d'un article rédigé en langue cible
- de traduire des passages importants et/ou de répondre à des questions permettant de cibler l'idée essentielle du texte (en français et/ou en anglais, avec ou sans dictionnaire)
- de collecter et d'analyser l'ensemble des données
- d'expliquer oralement le contenu d'un texte/d'une vidéo en anglais en basant sur un plan et en utilisant des structures simples.
- de poser des questions simples et correctes en langues cibles
- de résumer un exposé oral en langue cible et/ou de répondre à des questions concernant cet exposé, de transmettre oralement et/ou par écrit des données pertinentes.
- de rédiger, en anglais, des fiches explicatives sur des thématiques liées à la formation.
- de produire, en anglais, un support de communication sur des thématiques liées à la formation.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : AGTA1B05  
 Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

AGTA2B09A      Anglais 2

24 h / 2 C

#### Contenu

Révisions contextualisées de la grammaire de base et des structures nécessaires au décodage d'un texte, d'un article, d'une manipulation...

Etude d'un lexique spécifique à la catégorie

Exercices de décodage, plan, synthèse, résumé, traduction et questionnaires sur des textes et des articles en langue cible.

Analyse et exploitation de supports oraux et/ou écrits produits en langue cible

Analyse et réalisation de vidéos explicatives sur des thématiques liées à la formation

#### Démarches d'apprentissage

Plan, synthèse de textes, oralisation, préparation de différents types d'exercices (vocabulaire, grammaire, audition, lecture..)

Réalisation de capsules vidéos

Prise de note du vocabulaire laissée au soin de l'étudiant

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Utilisation de la plateforme [www.wallanguages.be](http://www.wallanguages.be)

Séances questions-réponses

évaluation formative

feedback individualisé

Corrigés de certains exercices disponibles sur la plateforme ConnectED

#### Sources et références

Textes de revues spécialisées et bases de données (PubMed, New Scientist...)

MURPHY, R., English Grammar in Use, A self-study reference and practice book for intermediate learners of English, 4th Edition, Cambridge University Press

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours de l'étudiant - La prise de note du vocabulaire est laissée au soin de l'étudiant.

Notes du professeur

Revue scientifiques et de vulgarisation scientifique ;

BBC documentaries; Netflix documentaries

vidéos "Youtube"; dictionnaire online: "wordreference.com"

traducteur online : "linguee.com" cours de langues "Wallanguages.be"

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

Q1=

Examen écrit en session au terme du Q1: 80% - Présentation orale sous forme de capsule vidéo (en binôme ou non): 20% (à déposer sur la plateforme en fonction des modalités communiquées)

Q3=

Examen écrit en session au terme du Q3: 80% - Présentation orale sous forme de capsule vidéo (en binôme ou non): 20% (à déposer sur la plateforme en fonction des modalités communiquées)

#### Pondérations

--	--	--	--

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	20			Trv	20
Période d'évaluation	Exe	80			Exe	80

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

### **Dispositions complémentaires**

Les étudiants qui n'ont pas validé l'AA Anglais 2 en Q1, doivent pour le Q3 reposer une vidéo selon les modalités prévues sur ConnectED si la cote de la vidéo était <9/20 ou que l'étudiant a fait un PR/PP en Q1.

Les étudiants qui n'ont pas validé Anglais 2 en Q1 mais réussi la vidéo, ne devront représenter que l'examen écrit. La cote de la vidéo sera reportée en Q3, sauf s'ils souhaitent l'améliorer.

La vidéo du Q3 peut porter sur le même thème que le Q1, mais doit être améliorée (=ne pas poster 2x la même vidéo).

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).